



COSMOS

Tous les sports. Un seul univers.



**Le COSMOS contribuera à
porter l'ambition de Paris 2024
après 2024.** ”

Philippe DIALLO
Président du COSMOS



Préparer le
secteur à
accueillir de
nouveaux
pratiquants



Continuer à
favoriser la
valorisation des
compétences
acquises par les
salariés et
bénévoles du
sport



Poursuivre la
promotion des
métiers du sport
pour
professionnaliser
le secteur



Inciter à la tenue
d'événements
sportifs
responsables



Politique de professionnalisation des acteurs, face à l'émergence de nouvelles appétences sportives et à la hausse probable du nombre de pratiquants

Les JOP de Paris 2024 doivent permettre de contribuer à faire de la France une nation sportive. Pour cela, et pour continuer à porter l'ambition de **développer la pratique sportive des Français.es**, le COSMOS est impliqué en faveur de la professionnalisation et de la structuration du secteur.

En effet, l'organisation des JOP en France laisse présager une hausse du nombre de pratiquants, et il convient de **garantir la capacité des structures sportives à accueillir cette nouvelle appétence de pratique sportive avec des professionnels formés**. Les structures sportives doivent également être en capacité de **faire face à l'évolution et aux nouvelles appétences de pratiques**, identifiées dans la Cartographie prospective des métiers du Sport (autonomisation, diversification et numérisation des pratiques sportives ayant des impacts sur les structures (nécessaire évolution de l'offre de pratique), les métiers du Sport et les compétences nécessaires associées).

Afin de créer les conditions les plus favorables à l'accueil des nouveaux pratiquants et d'accompagner le développement de l'emploi dans le secteur Sport, le COSMOS mène :

Une politique de certification volontariste, ambitieuse et adaptée aux besoins de la filière.

- Création de nombreux CQP (plus de 40 CQP d'encadrants sportifs, plus de 7 000 certifiés par an), qui constituent des solutions de formation agiles, courtes et peu coûteuses → portes d'entrée accessibles dans la filière, **permettant de répondre aux exigences du métier réglementé d'éducateur sport et aux besoins en emplois**.
- **Dépôt et enregistrement du titre à finalité professionnelle « Chargé de développement d'une structure sportive associative »** (co-créditation de la certification avec le GIP France 2023), un diplôme permettant aux salariés de la branche de se former à la promotion des activités et au développement de structures, notamment pour répondre aux besoins de structuration des structures sportives.

Une politique de financement des formations au service des structures.

- **Interventions et négociations du COSMOS pour l'obtention d'une enveloppe FNE spécifiquement dédiée à « l'accompagnement des grands événements sportifs »** (enveloppe de 20M€ attribuée aux branches de l'Afdas pour l'année 2023, prolongée jusqu'à la fin du mois de mars 2024 pour financer des formations liées à la transition écologique, la transition numérique et l'impact des grands événements sportifs).

- **Intégration de nouveaux publics dans la branche, grâce à une politique d'abondement CPF** facilitant l'insertion de tous publics au sein de la branche (financement de formations de la branche à destination de salariés extérieurs à la branche) et à la mise en place d'**une politique de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)** sur les cœurs de métiers de la branche (financement de formations à destination des demandeurs d'emploi pour les métiers identifiés comme en tension dans la branche : encadrement des APS, surveillance de baignade et insertion par le sport).

Accompagnement à la création et endossement des Open Badges de Paris 2024



Les Open Badges sont un dispositif numérique sécurisé (image numérique infalsifiable) et personnel de reconnaissance et de valorisation des expériences, des compétences et des apprentissages.

Dans le cadre de la vocation de Paris 2024 à développer et reconnaître les compétences des personnes engagées dans l'organisation de cet événement, le COSMOS a participé aux travaux de création de **2 Open Badges par Paris 2024**, travail mené avec d'autres acteurs majeurs (CNOSF, CPSF, DGEFP, ...) :

- Un Open Badge de « Manager inclusif », attribué à un certain nombre de salariés de Paris 2024 ayant suivi une formation portant sur le recrutement et le management inclusifs.
- Un Open Badge « Volontaire », attribué à l'ensemble des bénévoles mobilisés lors de l'évènement.

Le COSMOS a été associé aux travaux de préfiguration et de développement de ce dispositif, et a décidé en janvier 2024 d'endosser ces 2 badges : par cet endossement, **le COSMOS reconnaît la valeur et l'intérêt de cet outil et participe à son déploiement.**

Les Open Badges constituent en effet **un outil innovant de reconnaissance des compétences.** La création et l'exploitation future de ces Open Badges matérialise, à long terme, la **reconnaissance des compétences acquises par les volontaires et les salariés ayant participé aux JOP de Paris 2024.** Cette expérimentation portée par Paris 2024 permettra éventuellement **l'essaimage ce dispositif, afin de poursuivre la reconnaissance des compétences des travailleurs du secteur**, et ainsi faciliter leur évolution professionnelle.

Accompagnement à la mise en oeuvre et à la transmission de la plateforme Académie 2024



Le COSMOS fait partie du consortium à l'origine de la création et du déploiement de la **plateforme Académie 2024**, créée dans le but de mettre en oeuvre les divers dispositifs de formation de la task force de Paris 2024 (ensemble des personnes amenées à intervenir dans le cadre de l'organisation des JOP de Paris 2024). Cette plateforme aura donc servi à accompagner l'ensemble des volontaires et des salariés mobilisés pour la réussite des Jeux.

Cette plateforme sera léguée par Paris 2024 à l'issue des Jeux et le COSMOS travaille, aux côtés de l'Afdas, à la transformer afin d'en faire un outil de promotion des métiers du sport à l'issue des JOP 2024, au service du développement et de la structuration du secteur : cet élément tangible de l'héritage des JOP participera à la reconnaissance et à la valorisation des métiers du sport, contribuant ainsi à plus long terme à la professionnalisation et au développement du secteur.



La Charte sociale européenne des événements sportifs

L'ambition sociale de Paris 2024 a été portée au travers de leur Charte Sociale signée dès 2018. La charte sociale de Paris 2024 est le document référençant les engagements pris par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques pour concrétiser l'ambition d'un événement responsable sur les plans sociaux et économiques. La charte de Paris 2024 se concentre sur trois aspects à savoir l'accès aux marchés pour l'ensemble des entreprises, l'insertion des publics fragiles et le respect des conditions de travail. Elle s'intéresse également à la valorisation des parcours des personnes ayant contribué à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le COSMOS, par l'intermédiaire de l'Association Européenne des Employeurs du Sport, présidée par Philippe DIALLO, a souhaité travailler avec Paris 2024 à un essaimage et une extension de ce modèle. En effet, la charte sociale de Paris 2024 crée un précédent pour l'organisation d'événements responsables. **Le COSMOS a ainsi mené le travail pour créer un modèle de charte sociale, dans l'esprit de celle de Paris 2024, mais pouvant s'adapter à l'ensemble des événements sportifs en Europe dans leur diversité.**

Ainsi, entre 2021 et 2023, nous avons construit ce modèle avec des partenaires universitaires, des organisateurs d'événements sportifs, des partenaires sociaux européens, des experts venant de différents pays européens (Pologne, Pays-Bas, France, Italie, Belgique, Slovaquie). Le modèle ainsi créé contient **13 engagements reposant sur 3 piliers :**

- Une gouvernance inclusive et transparente
- La valorisation des parcours des travailleurs et bénévoles
- L'engagement responsable de l'événement pour le territoire qui l'accueille

Ce document de référence, porté par le COSMOS, a ainsi vocation à porter les ambitions sociales de Paris 2024 après Paris 2024.



Tous les sports. Un seul univers.

21-37 rue de Stalingrad
Immeuble le Baudran - Bâtiment D
94110 Arcueil
Tél. : 01 85 78 63 80
Mail : secretariat@cosmos-sports.fr
www.cosmos-sports.fr